

LA VULNÉRABILITÉ SOCIOÉCONOMIQUE
DANS BIÈVRE ISÈRE

SITUATION DE L'EPCI (BIÈVRE ISÈRE) PAR RAPPORT AU SUD ISÈRE

Revenus mensuels médians disponibles*



Rapport interdécile



Taux de pauvreté (60 %)



Revenus mensuels médians disponibles* des ménages pauvres



% Allocataires CAF sous le seuil de bas revenus



% Demandeurs d'emploi longue durée



% 20-34 ans non diplômés ou titulaires d'un diplôme inférieur au baccalauréat



50 % des ménages perçoivent plus que ce revenu, 50 % perçoivent moins



Ratio entre les revenus des plus riches et ceux des plus pauvres : plus il est élevé et plus les inégalités de revenus sont fortes



Ménages dont le niveau de vie mensuel est inférieur à 1 026 € par unité de consommation (UC)



50 % des ménages perçoivent plus que ce revenu, 50 % perçoivent moins



Allocataires dont les ressources mensuelles sont inférieures à 621 €



Demandeurs d'emploi depuis plus de trois ans parmi l'ensemble des allocataires



Jeunes sans diplôme ou inférieur au baccalauréat

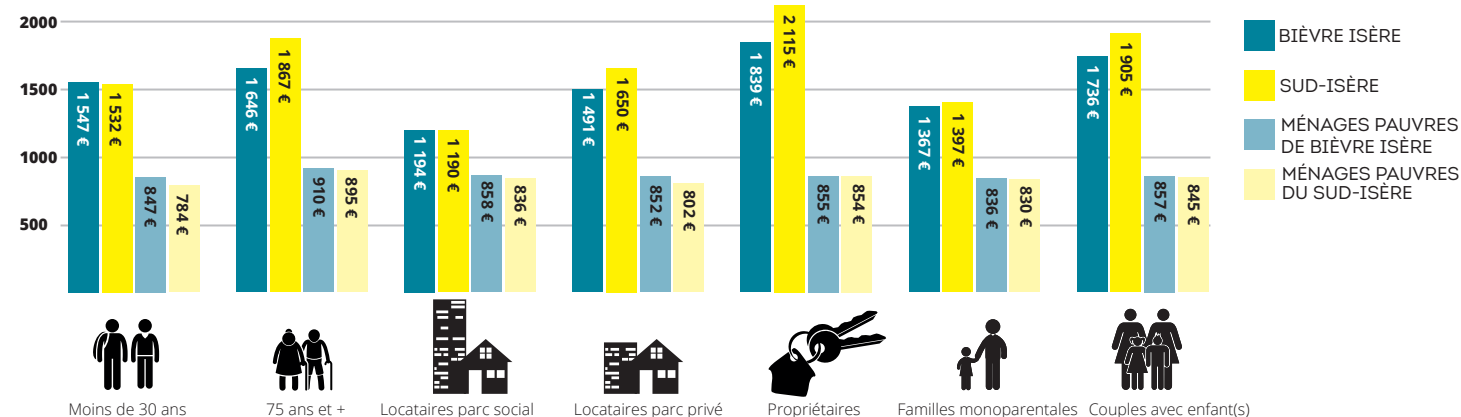
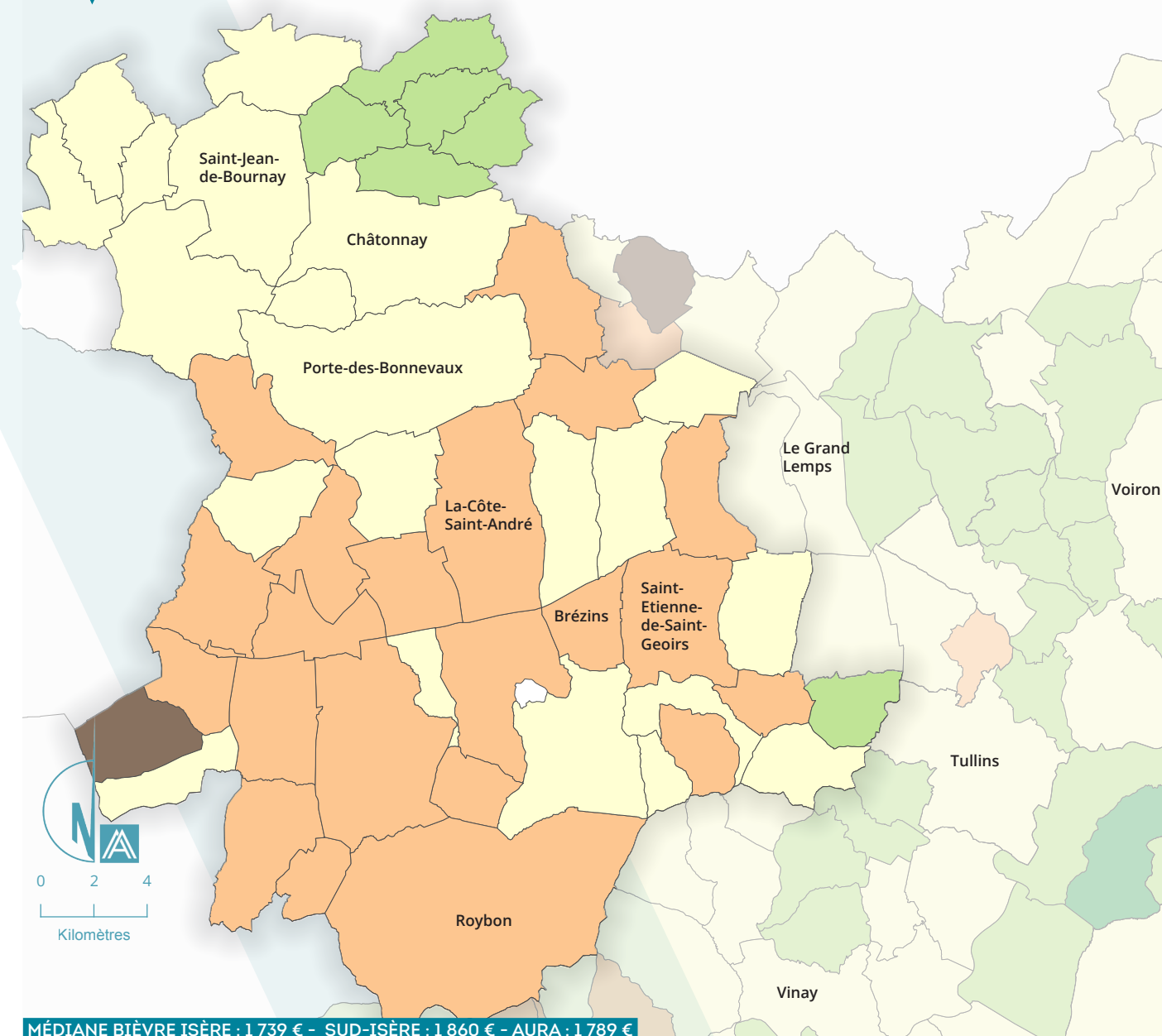


LÉGENDE

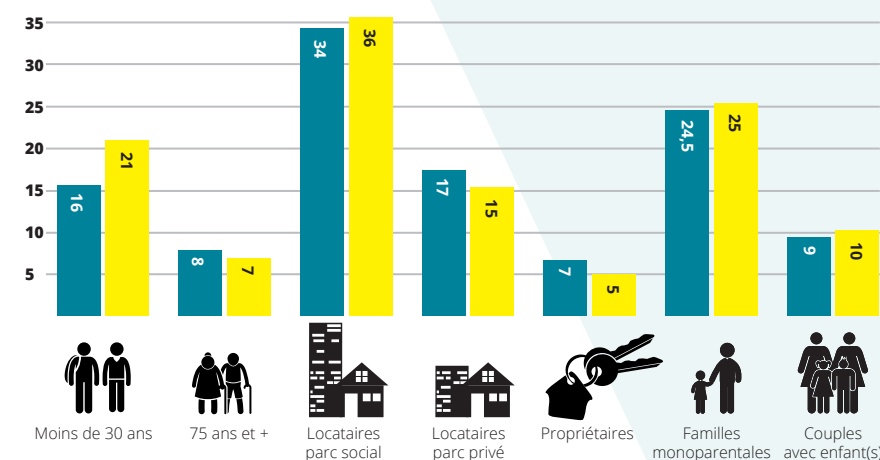
■ Valeur de l'EPCI
■ Valeurs plus favorables que celle du Sud Isère
■ Valeur repère Sud Isère

■ Valeurs moins favorables que celle du Sud Isère
■ Valeur régionale AURA
→ Évolution récente pour l'EPCI

REVENUS MENSUELS MÉDIANS DISPONIBLES*

REVENUS MENSUELS MÉDIANS DISPONIBLES*
DANS BIÈVRE ISÈRE

TAUX DE PAUVRETÉ (REVENUS* < 1026 € PAR UC)



* Revenus disponibles : ensemble des revenus post-prélèvements et prestations sociales (activité, patrimoine, prestations sociales... nets de cotisations et d'impôt). Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par Unité de Consommation. 1 UC pour le premier adulte du ménage ; 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ; 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans

Les données mobilisées proviennent du dispositif FiLoSoFi et du recensement de la population (Insee, 2016) ainsi que des bases statistiques des allocataires Caf en 2017 et de Pôle emploi en 2018. Le périmètre d'étude est celui du territoire Sud-Isère de la Grande Région de Grenoble. L'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, septembre 2019.

www.aurg.org

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER